



UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Communiqué de presse

14/03/2020

LE CHU DE NICE ACTIVE SON PLAN BLANC

En raison de la situation exceptionnelle liée à l'épidémie de Coronavirus Covid 19, Charles Guépratte, Directeur général du CHU de Nice, a décidé le déclenchement du Plan Blanc le samedi 14 mars à 20h.

A la demande de l'Agence régionale de santé, le CHU va déprogrammer toute activité chirurgicale et médicale non urgente. L'objectif est d'augmenter très rapidement ses capacités de réanimation pour permettre l'accueil des patients Covid 19, tout en maintenant :

- les activités liées à la prise en charge des urgences vitales
- les activités de recours que seul le CHU est en mesure de réaliser
- les interventions dont le report engendrerait une perte de chance pour les patients (cancérologie, notamment).

Par ailleurs, des mesures de continuité d'activité ont été mises en place afin de garantir un fonctionnement adapté aux enjeux sanitaires.

La mobilisation des ressources sera déclinée de façon graduée et sectorielle afin de ménager autant que possible le repos des professionnels pour pouvoir répondre à ce défi en s'inscrivant dans la durée.

Le CHU tient à remercier l'ensemble de ses professionnels pour leur engagement en cette circonstance afin de garantir à la population la permanence et la continuité des soins.

Qu'est-ce qu'un Plan Blanc?

Chaque établissement de santé est doté d'un dispositif de crise, dénommé Plan Blanc.

Il permet de mobiliser immédiatement les moyens de toute nature dont il dispose en cas d'afflux de patients, ou pour faire face à une situation sanitaire exceptionnelle.

Isabelle BATTAREL

Chargée des relations médias

06 88 46 52 12 - 04 92 03 41 04 | battarel.i@chu-nice.fr

Emilie CHAPU-MAZABRAUD

Directrice de la communication, du mécénat et de la culture

04 92 03 41 03 | communication@chu-nice.fr